

**Avis public**



**ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXE  
RELATIVE AUX SERVICES  
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012**

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 7 novembre 2011 à 19 h, à la salle du conseil située au 13665 boulevard de Pierrefonds, le règlement sur la taxe relative aux services imposant une taxe sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier de 2012 sera adopté.

DONNÉ À MONTRÉAL,  
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
ce vingt-et-unième jour du mois d'octobre de l'an deux mille onze.

**Suzanne Corbeil, avocate**  
Directeur du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement

/sr